

POURQUOI NE DOIT-ON PAS ENFERMER LES EMBALLAGES A RECYCLER DANS DES SACS EN PLASTIQUE (DANS LES BACS DE COLLECTE SELECTIVE) ?

LES SACS EMPECHENT LE TRI DES DECHETS A RECYCLER DANS LE CENTRE DE TRI.

Dans le cas d'une collecte sélective en bacs ou colonnes de tri, le centre de tri n'est pas conçu pour que les sacs soient ouverts après leur réception.

Dès le déchargement de la benne, les emballages sont déposés sur un tapis roulant et séparés par matériau, souvent manuellement. Les employés n'ont pas le temps d'ouvrir les sacs et de les vider. Les emballages qui se trouvent à l'intérieur ne sont donc pas recyclés.

(Cf : http://www.sydevom04.fr/fr/equipements_et_services/centre_de_tri)